

Le Grain d'Sel est un journal d'information collaboratif destiné aux habitants de l'île-de-Ré. L'objectif est de partager l'information et d'initier réflexions et échanges. **Une idée de sujet ? Contactez la rédaction par courrier ou par mail : associationlegraindesel@gmail.com**
Pour aller plus loin... la version web sera disponible autour du 25 octobre : <http://journal-graindesel.fr>



PAROLE DE CHIEN

Ma vie associative

Aujourd'hui ma maîtresse m'a inscrit dans une association, « l'association des chiens villageois ». Elle me dit qu'il faut absolument faire partie d'une association si l'on veut être « intégré » à son village. Cela permet d'échanger, de partager et de faire des connaissances. Le problème c'est que le chien Brutus en fait aussi partie et qu'il est très agressif avec moi. Il grogne et me montre les dents lorsqu'il passe devant ma maison avec son maître. En plus, il est le chef de « la bande des chiens grincheux », ce qui lui donne un ascendant sur les autres copains à quatre pattes. Heureusement, il y a Harkos et Haddock, mes amis fidèles, et surtout la belle Ouros. D'ailleurs c'est pour être plus souvent avec elle que j'ai accepté de m'inscrire. L'association organise des sorties ludiques : promenades, baignades et tours de manège où l'on peut attraper l'os du Mickey pour ensuite l'offrir à sa belle. Demain, je participe à ma première sortie. J'espère que Brutus aura sa muselière sinon je mettrai mon collier électrique ce qui lui chatouillera les dents s'il essaie de me mordre !



UNE TUILE ? NON, LE PPRN !

Cet été une enquête publique vous a permis d'exprimer votre opinion sur le projet de révision du PPRN (plan de prévention des risques naturels). Ce projet, s'il peut paraître rassurant quant à la prise en compte du risque de submersion marine, n'en demeure pas moins excessif quant aux hypothèses retenues et inquiétant quant aux conséquences sociales et économiques pour certaines communes de l'île. Quid de l'étude de danger (EDD) élaborée par le département ? L'EDD est un document technique permettant une appréciation sur le comportement d'un ouvrage face aux éléments de référence. Dommage que le projet ne donne aucune information. Il semble cependant que l'interprétation faite par l'état de cette EDD soit contestable et d'ailleurs contestée par le département. Rappelons que si ce projet est validé, il s'imposera au futur PLUI notamment sur la réglementation de l'utilisation des sols et imposera des contraintes excessives pour les constructions nouvelles ou même l'aménagement de l'existant. Sous couvert de protection, ce projet de PPRN nous plante et fige nos communes pour des décennies. L'objet d'un PPRN est de sécuriser les personnes et les biens mais, aussi de permettre un développement durable des territoires. Il semble que ce second objectif se soit perdu dans les méandres d'une réglementation abusivement protectrice et frileuse. L.B



ILS LE DISENT...

Pour ou contre les 20 000 ?

Pour atteindre ce chiffre plusieurs incitations peuvent être mises en place. Dites nous si cela vous semble utile ou pas. Votre avis nous intéresse et vos réponses seront publiées dans le prochain journal.

- 1 - Accueillir 2 000 habitants supplémentaires d'ici 2030 ? **1** oui **2** non **3** oui, mais où va-t-on les mettre ?
- 2 - Inciter les propriétaires à transformer des résidences secondaires en résidences principales ? **1** aides fiscales **2** aides financières **3** commerces/animations/services toutes l'année
- 3 - Inciter à la transformation des locations saisonnières en locations à l'année ? **1** Oui **2** Non

Vous pouvez étayer vos réponses ou écrivez-nous en quelques lignes, votre vision de l'île pour 2030.

Pour répondre à ces questions et donner votre avis : 3 possibilités : mail : associationlegraindesel@gmail.com, courrier : boîte aux lettres de l'assos et web : connectez-vous sur le site internet du journal.



QUELQU'UN M'A DIT...

À la fête des associations, j'ai rencontré Léo et Charlotte qui m'ont dit : « Didier, on va quitter l'île, c'est trop difficile de se loger correctement ici ; et on a croisé Aude et Arnaud qui vont aussi partir : eux qui ont des compétences en dehors du tourisme et de l'agriculture ont trop de peine à y travailler ». Quatre jeunes de moins !

En rentrant chez moi, j'avais encore ça dans la tête : on perd des vieux, les jeunes ont des difficultés pour rester et Saint-Clément est ainsi passé de 721 à 632 habitants entre 2009 et 2014.

Le lendemain, attablé avec Rémi, j'évoque cette situation avec lui. « Tu vois Didier, me répond t-il, le tourisme a engendré un renouveau de l'île en diffusant de l'activité dans tous les villages. C'est bien, le tourisme n'a jamais été aussi florissant. Mais il n'est plus suffisant, on en touche les limites. Comme ailleurs, il a fait monter le prix de l'immobilier et son dynamisme masque un déséquilibre économique périlleux à terme. Malgré la CDC qui fédère les énergies, l'île apparaît sur la défensive, craignant pour ses richesses, plutôt que comme une entité sûre d'elle, capable de se tourner vers ses partenaires potentiels pour explorer une autre voie d'avenir. Pour moi, l'île a besoin d'un pôle d'activités majeur qui soit l'autre force du territoire et crée la centralité qui lui manque aujourd'hui. » « Tu ne crains pas qu'une telle démarche soit risquée pour l'identité insulaire ? » « Non, je pense que c'est la poursuite de la situation actuelle qui est périlleuse. Sans renoncer à ses richesses, il faudrait que l'île sache « se mettre en danger » pour s'ouvrir un avenir ». **Didier**



DE LA TAILLE DES LANGOUSTINES

Peut-être avez-vous remarqué cet été sur les étals des poissonniers, entre les moules et les bulots, les « nano-langoustines » grosses comme un petit doigt, soit à peine plus qu'une crevette. Quand va-t-on arrêter cette course effrénée au bas prix où pour 15 euros le kilo (quand même !), on vous vend 5 grammes de chair ? Car franchement, une fois décortiquée et sans la tête, il ne reste pas grand-chose ! Il n'y a pas de « maille » pour la pêche de ce crustacé et c'est bien dommage. À les prendre si petits ne risque-t-on pas d'épuiser la réserve en ne leur laissant pas le temps de se reproduire ? À quand les « bébés-crabes » et les huîtres miniatures que l'on dégustera dans des dinettes d'enfants ? Chers consommateurs, les industriels de la pêche, distributeurs et autres revendeurs nous prennent pour des gogos, soyons clairvoyants et... ne les achetons pas ! **L.B**



JE SUIS TRISTE....

Mickael Jordan, Tony Parker, LeBron James, bon d'accord on n'en est pas là. Mais quel dommage de perdre notre équipe basket-ball de nationale 2. Les jaunes et violets vont nous manquer. Ils nous faisaient vibrer lors de leurs batailles hebdomadaires. Dribble, pick and roll, panier à 2 ou 3 points, faute, lancer-franc, dunk. Voir une telle qualité de basket était un régal. Nous adorions les supporter dans la salle de Saint-Clément. Les spectateurs surplombant le terrain, avaient une vue de la stratégie des équipes et pouvaient entendre les conseils du coach. On retrouvait les supporters de tous âges, et à la mi-temps, les minis basketteurs envahissaient le terrain. Les matchs ont été délocalisés pour un temps dans la salle d'Ars, et nous étions enthousiastes à l'idée de retrouver une belle salle neuve à Saint-Clément. Mais coup de grisou en plein été... l'équipe de N2 déclare forfait... sans que personne n'ait rien vu venir. Sniff, sniff. Quel dommage d'avoir mis plus d'un million d'euros dans la rénovation de la salle, sans trouver les moyens de continuer à faire vivre l'équipe. Manque de motivation ? Y en aura-t-il toujours que pour le foot et le rugby ? Ce monde est bizarre : sans le basket, la salle n'aurait sans doute pas été rénovée, et maintenant qu'il y a une salle aux normes pour le basket, il n'y a plus d'équipe ! **L'œil de la baleine**

**Jeune, ancien ? Vous connaissez quelqu'un dont le parcours est lié à la mémoire ou à la vie du village ?
N'hésitez pas à nous suggérer des noms, nous nous ferons un plaisir d'en dresser le portrait.**

Contactez la rédaction : associationlegraindesel@gmail.com

CHANTAL, EN TOUTE DISCRÉTION...

Portrait de Chantal Martin



Chantal Martin est née Roilland le 16 mai 1947 à la Rochelle. Fille de Léon Roilland, loidais d'origine et de Jeanine Bougeois, villageoise. Elle sera élève à l'école communale de la Pallice et intégrera l'école Fraisse où elle obtiendra un diplôme de secrétariat. À dix-huit ans, elle travaille à la Rochelle aux services des pensions des armées. Depuis l'enfance, elle passe ses vacances au Gillieux chez sa grand-mère qui l'emmène à marée basse pêcher des « jambes » et des « guignettes ». À l'adolescence, avec les jeunes de son âge, après la plage, direction le Phare et le café-restaurant du Chalet de monsieur Tiburce, où le juke-box égrène les tubes de l'époque. À 20 ans, lors d'un bal au Casino de la Rochelle auquel elle se rend avec une amie, elle rencontre Michel Martin alors jeune militaire. Ils se marieront en 1969 et auront deux enfants : Yannis et Ingrid. Elle connaîtra la vie nomade des femmes de militaire puisqu'elle suivra Michel lors de ses mutations : Apt, Salon de Provence, Cazaux (elle travaillera pendant un an à l'hôpital d'Arcachon), Istres, Taverny, Rochefort, Villacoublay. Dans cette vie de globe-trotter, difficile de se faire des amis. En fait, le cercle des connaissances se résume à « la grande famille de l'armée ». Chantal se plaît dans ce milieu assez fermé, où règne une grande complicité. Elle se prend de passion pour une activité : le patchwork, véritable « virus » selon ses mots. Elle confectionne des petites pièces mais aussi de superbes dessus-de-lit qui peuvent représenter jusqu'à six mois de travail ! Patience et détermination sont des qualités qu'elle déploiera dans une autre activité, le golf, qu'elle pratique assidûment depuis 2005.

En 1989, au décès de sa mère, Chantal héritera de la maison familiale. Entre temps, elle et Michel ont acheté une maison à Salon de Provence et en 2000, dès la retraite de Michel, ils passeront six mois par an au Gillieux. La même année, ils se portent volontaires pour reconstruire les 200 mètres de l'écluse Mouffette

détruits par la tempête de décembre 1999. Durant trois mois, Chantal participera quotidiennement avec d'autres femmes comme « petite main » pour apporter « le p'tin ». Règne alors une franche camaraderie entretenue par des pique-niques improvisés sur l'estran.

En 2016, ils décident de s'investir une nouvelle fois pour sauver l'écluse. Cette fois-ci, il y a 350 mètres de brèches à combler. Le travail durera six mois. Malheureusement, en septembre 2016, Michel succombe sur l'estran au cours de l'une de ces innombrables journées de labeur. Chantal est présente et ne peut que constater l'indicible évidence. Ce deuil soudain la laisse abasourdie et incrédule. Elle mettra des mois à comprendre que Michel ne reviendra pas, mais que la vie continue. En cet été 2017, Chantal était présente sur le mur pour finir le travail. Gageons que ce retour sur les lieux du drame fut difficile pour elle, mais elle n'en parlera pas, même si le silence vous déchire parfois les tympans, car c'est une femme sensible mais discrète. **L.B**





À PROPOS DE LA DIGUE NORD

Je me promenais il y a quelques jours sur la digue entre la pyramide et le phare des baleines. C'est une promenade que je fais régulièrement car le paysage me fascine toujours. À marée haute ou à marée basse, le matin ou au coucher du soleil, par temps clément ou par tempête, le spectacle est toujours différent. Mais ce jour là, mon œil est attiré par la végétation qui pousse tranquillement sur la digue. Des plantes ont élu domicile tout au long de celle-ci, insinuant leurs racines entre les pierres, sans doute pour profiter elles aussi de la vue et de l'air salin. Mais au lieu de me réjouir, la vue de cette végétation m'attrista. Je me dis que, décidément, nous

ne tirons pas de leçons de l'histoire. En 2010, lors du passage de la tempête Xynthia, nous avons pris conscience que nos vies pouvaient dépendre d'ouvrages tels que les digues. La mer avait envahi l'île-de-ré, faisant des morts et de nombreux dégâts matériels. Le manque d'entretien des digues et leur abandon depuis plusieurs centaines d'années ont été mis en exergue. Il a fallu, pour protéger Saint-Clément, construire une digue de presque neuf millions d'euros. Alors pourquoi laisser la digue nord de Saint-Clément se détériorer ? Pourquoi ne pas entretenir régulièrement un ouvrage déjà en place, et qui assure une protection de notre littoral ? Pourquoi ne pas dépenser régulièrement quelques milliers d'euros, pour sauvegarder l'ouvrage existant ? Qui devrait entretenir les digues ? Faut-il qu'une initiative citoyenne prenne les choses en main, se substituant aux services de l'État ? Et faudra-t-il encore pleurer et se lamenter à la prochaine tempête ? Pourquoi ne pas commencer maintenant à protéger notre avenir ? Surtout à une période où la mise en place du PLUI crée beaucoup d'agitation. [L'œil de la baleine](#)



5 ASTUCES POUR LA CUISINE

- 1) **Œuf fissuré ?** Pour éviter qu'il se répande, ajoutez un trait de vinaigre blanc dans l'eau de cuisson ou sur la fissure directement : le blanc d'œuf coagulera et restera bien au chaud dans sa coquille !
- 2) **Peler les poivrons facilement :** une partie de plaisir n'est-ce pas ? Elle est capricieuse, la peau du poivron... Pour la retirer facilement, passez les poivrons au four une dizaine de minutes puis enfermez-les tout de suite dans un sac en plastique. Vous allez voir, c'est étonnant !
- 3) **Rattraper un plat trop salé :** épluchez une pomme de terre, placez-la dans le plat et retirez-la à la fin de la cuisson. Elle aura absorbé l'excédent de sel !
- 4) **Conserver les herbes aromatiques :** enroulez-les dans un torchon humide ou trempez-les dans une bassine d'eau, puis mettez-les au réfrigérateur. Elles seront moins flétries !
- 5) **Nettoyer fruits et légumes :** pour éliminer les pesticides, plongez les fruits et légumes dans une bassine d'eau avec du bicarbonate de soude et du vinaigre. Laissez quelques minutes puis rincez. **H.C**

LA GARANTIE LÉGALE DES « VICES CACHÉS »



Lors de l'achat d'un bien, mobilier ou immobilier, neuf ou d'occasion, le vendeur a l'obligation de vous garantir contre les défauts cachés. Pour que la garantie s'applique, plusieurs conditions : il faut que le vice soit caché (non apparent) au moment de l'achat, il doit rendre le bien impropre à sa destination et exister au moment de l'achat. C'est à vous (l'acquéreur) de prouver l'existence du vice caché (devis de réparation, expertise...) dans un délai de deux ans après la découverte du défaut. Si votre demande est recevable, deux solutions s'offrent à vous : demander le remboursement total (rendre le bien contre la restitution du prix payé plus les frais) ou partiel (garder le bien en demandant une réduction du prix). Si le vendeur avait connaissance du vice au moment de la vente, il peut être condamné à verser des dommages et intérêts. Sachez enfin qu'aucune clause d'un contrat de vente ne peut s'affranchir de cette garantie légale. **Matesi**



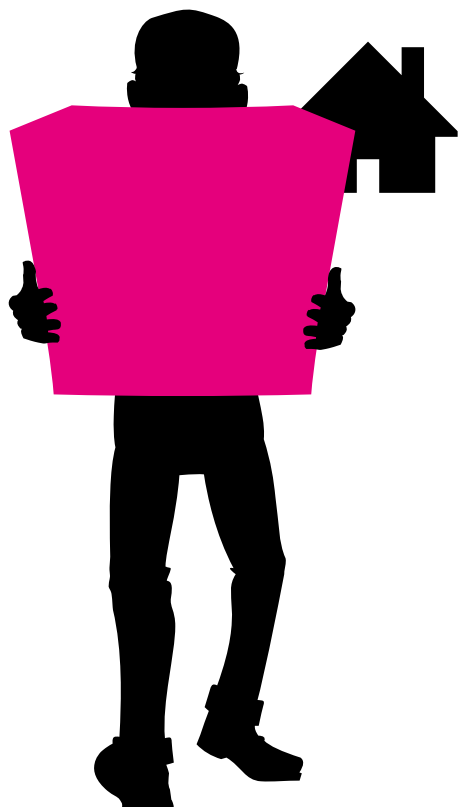
LES « PERLES » DU PARKING DU PHARE

À l'entrée du site du Phare des Baleines, deux énormes panneaux interdisent l'accès à l'ancien parking-visiteurs, qui sera bientôt supprimé, et invitent à vous garer sur le nouveau, certes, un peu plus éloigné. Voici quelques explications dont seuls nos concitoyens ont le secret afin de justifier le franchissement du sens interdit : « Je n'avais pas vu les panneaux », « Je vais juste déjeuner au café du Phare », « J'ai une course à faire et je suis pressé », « On est garé trop loin ! Vous voulez faire mourir les commerçants ou quoi ? », « Je suis VIP », « Je suis riverain, j'habite aux Doreaux », « Je suis pas visiteur, je suis rétais », « Je ne veux pas abandonner ma moto si loin »... Les mauvaises langues diront que le Français est menteur, râleur, de mauvaise foi et parfois même un peu parano. En fait, peut-être est-il juste un peu perturbé par le changement ? Peut-être faut-il lui rappeler qu'un franchissement de sens interdit coûte quatre points sur le permis de conduire et 135 euros d'amende ? Aie ! Cela fait cher la crêpe ou la carte postale ! Quant aux personnes ayant de réelles difficultés à se déplacer, des navettes pourraient bientôt être mises en place. Patience donc... **Matesi**



LE « COUP DE PEIGNE », TOUT UN ART !

Après un apprentissage à la Couarde et une première expérience professionnelle à Ars, Sylvie Chambrey, titulaire d'un brevet professionnel et d'un brevet de maîtrise, s'installe rue du Centre à Saint-Clément en 1993 sous l'enseigne « Coiffure Sylvie ». La clientèle est au rendez-vous et ce sont maintenant des habitués qui viennent de tous les villages du nord de l'île, sans oublier les estivants occasionnels. Lorsque vous pénétrez dans le salon, un sentiment de calme et de sérénité vous gagne malgré l'agitation des quatre coiffeuses qui tournent autour des têtes, ciseaux et peigne à la main, comme des abeilles autour d'une ruche. Ici, on coupe, on frise, on colore. Les plus demandés ? La coupe brushing et le balayage. Sylvie a un petit faible pour les chignons de mariage, qui allient technique et créativité. Le salon de coiffure c'est aussi un endroit convivial où l'on parle, et parfois même où l'on s'épanche. D'ailleurs Sylvie confie qu'ici, « on recoiffe aussi le moral des gens ». Ce salon mixte ouvert à l'année est l'un des moteurs de la vie économique du centre-village et participe au « bien vivre » à Saint-Clément. **L.B**



PAS LOGÉS À LA MÊME ENSEIGNE

Sujet récurrent dans « Le Grain d'Sel » : le logement. Se loger entre les Portes et la Couarde relève de la gageure. On peut toujours s'émouvoir de tous ces volets fermés l'hiver et d'autant de jeunes couples cherchant à s'installer, cela ne résoudra rien. Pas question de jeter la pierre à ceux qui louent leur résidence l'été, mais malheureusement une prise de conscience est nécessaire car on ne peut rien attendre de l'État qui, au vu du projet de PPRL qu'il va nous imposer, interdira tout projet de construction à vocation sociale pourtant indispensable pour garder nos jeunes actifs. Combien de maisons sur Saint-Clément sont-elles louées exclusivement l'été et inhabitées le reste de l'année ? Sachez que dix maisons louées à l'année représenteraient quarante résidents permanents de plus dans la commune... À méditer. Si l'on n'y prend garde, le fossé qui sépare le Nord et le Sud de l'île risque de devenir un gouffre. Pour ne pas s'isoler et sombrer, les villages du Nord doivent absolument se soutenir et même défendre des projets communs (logements, zones d'activités, services). Mais cela ne suffira pas et il faudra encourager les initiatives personnelles de ceux qui décideront de louer leur bien à l'année. Atteindre les 20 000 habitants en incitant les résidents secondaires à devenir résidents permanents, soit, mais augmenter le nombre de retraités ne compensera pas le départ des jeunes vers le continent. **L.B**

L'HUMEUR DU CYCLISTE

Le Cycliste content ou pas content
(ça dépend des jours !)



Le Cycliste aime bien... ...les fins de saisons

Ce n'est pas que le Cycliste n'aime pas les autres cyclistes, mais à chaque fin de saison, il respire un peu. Fini les autoroutes à vélos, fini les ados en triple file écoutant leur musique à tue-tête (nouvelle mode) sans se poser la question si le Cycliste aime la même musique, fini les jeunes enfants débutant dans la discipline et zigzaguant en risquant la chute à tout instant, fini les dépassements intempestifs, fini les chiens accompagnant leur maître sans comprendre quoi que ce soit au code de la route. Enfin un peu de calme sur les pistes cyclables. Mais vivement quand même l'année prochaine, car le Cycliste s'ennuie un peu sans ses congénères.



Le Cycliste n'aime pas... ...le feu d'artifice tiré sur l'estran

Ayant délaissé pour un temps sa fidèle monture d'acier, le Cycliste s'est offert une escapade sur l'estran du phare des Baleines. Nous sommes deux jours après le tir du feu d'artifice du 20 août. Et là, (mauvaise) surprise ! Des déchets en tous genres jonchent les rochers. Faisant appel à sa fibre « écologique », le Cycliste prend le temps de ramasser quelques résidus et de les mettre dans un carton, mais combien d'autres dispersés par les marées successives ? Le Cycliste n'a rien contre les feux d'artifice mais là, c'est un peu exagéré. L'île de Ré n'est-elle pas en pointe dans la protection et la sensibilisation de l'estran. N'est-ce pas un peu contradictoire avec tout le travail réalisé depuis tant d'années notamment par la Communauté de Communes ? Alors, si à l'avenir il n'y avait pas d'autres possibilités (!) que de tirer un feu d'artifice à cet endroit, le Cycliste n'aurait qu'une requête : que le nettoyage et la remise en état des lieux soient prévus dans le cahier des charges signé par les différentes parties. Sinon, le Cycliste n'y comprendrait plus rien...



LES MARCHÉS D'ÉTÉ

À chacun son marché d'été, véritable poumon économique des centres-villages et indispensable partenaire des commerces sédentaires. Les touristes, comme les rétais, aiment à redécouvrir chaque année les étals colorés et parfumés des marchands ambulants. La Flotte et sa superbe cour médiévale, Ars et son manège Donin qui attire autant les petits que les grands, le Bois Plage et ses bonimenteurs, véritables artistes de la gouaille, qui vous promettent l'affaire du siècle si vous achetez « le » produit miracle, la Couarde et sa nouvelle halle, les Portes et sa chic clientèle, Loix et son ambiance Cittaslow, et Saint Clément avec sa terrasse centrale vous invitant à la détente autour d'un vrai café. Le marché est souvent le reflet de l'esprit d'un village, on n'y revient pas par hasard mais pour toucher de l'âme ce petit quelque chose qui fait que l'on se plaît ici et à nul autre ailleurs. **Matesi**



VOTRE AVIS SUR... LES BOUCHONS EN ÉTÉ !

Dans le dernier numéro, la rédaction vous a posé trois questions. Vingt personnes ont gentiment répondu. Voici les résultats

Comment sortir de cette galère ? Vous êtes globalement pour la circulation alternée (70 %). Étonnant vu que dans ces conditions il faudrait agrandir le parking du Belvédère pour les voitures dont l'immatriculation ne serait pas la bonne (20 % sont pour cette dernière solution). Mais 30 % des personnes pensent qu'une voie ferrée peut être aussi l'alternative.

Réduire le nombre de voiture ? 30 % de vos réponses vont dans le sens d'un meilleur balisage des pistes cyclables, afin d'utiliser plutôt le vélo que la voiture, contre 70 % qui optent pour la balade en bateau en créant une liaison La Rochelle-Ars. **Inciter à prendre le bus ?** Vous êtes 70 % pour un abonnement à la semaine (plutôt qu'au mois actuellement) contre 30 % qui estiment qu'une information plus répandue, sur les services proposées, serait souhaitable. Pourtant tout est fait pour que nos vacanciers profitent de l'île sans subir des bouchons : navettes de pont à 1 e, de villages (gratuites), la Circulaire, Magic bus... alors incitons-les à laisser « titine » au garage l'été. Et pour ceux qui travaillent pendant la saison estivale : pensez au co-voiturage ! **Emgé**



LE SEL, DE LA RÉGION DE BOFFA À SAINT-CLÉMENT DES BALEINES

Abdoulaye et Oumar sont deux « animateurs-sel » venus de la république de Guinée dans le cadre d'un programme d'échanges mené par la CMC (Charente-Maritime Coopération). Ils sont accueillis par Louis Merlin, saunier à Saint-Clément, qui les initie aux techniques locales de production ainsi qu'aux différentes méthodes de distribution. À ce titre, ils rencontreront différents acteurs de la filière : la Coopérative, Rivesalines et des indépendants qui commercialisent eux-mêmes leur production. Le rôle des deux animateurs est de former ensuite les sauniers guinéens sur leurs lieux d'exploitation. En Guinée, on produit du sel depuis des temps anciens mais seulement depuis vingt ans avec les techniques du sel solaire. Les sauniers sont de petits producteurs qui vivent de différents revenus. Ils se sont organisés en coopératives et œuvrent à se regrouper en créant un comptoir afin de mieux organiser la commercialisation et optimiser leur revenu, car ils subissent la concurrence du sel industriel de mines du Sénégal. Autre intérêt d'ordre environnemental, les techniques issues du métissage des techniques traditionnelles de Ré et de Guinée ont permis le développement de la filière solaire et contribuent à protéger la mangrove, traditionnellement utilisée par les producteurs guinéens comme bois de chauffe pour produire le sel. Voilà un bel exemple de transmission horizontale du savoir-faire. À quand du sel guinéen sur nos tables ? **L.B**

Merci à Maryline pour la photo.



LE COIN DU JARDINIER

835 grammes ! C'est le poids de la tomate lauréate présentée par Jean-Claude lors du concours de la plus grosse tomate organisé par les jardiniers du Clos Bénony, le 26 août dernier. Pour cette quatrième édition Monsieur le Maire était venu remettre le diplôme convoité. Après l'apéro, ratatouille-party sous les Tivolis prêtés par la municipalité et musique avec l'accordéon de Maryline et le violon de Lauryane. L'histoire ne dit pas si les lapins et autres mulots voisins du jardin sont mélomanes mais, renseignement pris, aucune plainte n'a été déposée auprès du garde champêtre le lendemain. Courgette



L'INFO PAR LES NULS...

Cet été, la presse ne nous a pas épargnés. L'île-de-ré deviendrait une réserve de célébrités et de riches bobos, abrités derrière des murs épais et vivant en vase clos. Les commerçants seraient les affreux descendants des Thénardier, chers à Victor Hugo, cupides et sans âme. Quant aux rétais, au fait oui, qui sont-ils ? On ne sait pas car le journaliste parisien s'intéresse au phénomène de mode « Île-de-Ré », mais très peu à ceux qui y vivent, sauf à les caricaturer. Dommage aussi de ne pas évoquer les vacanciers lambda, ceux qui fréquentent l'île régulièrement, depuis des années, comme attirés par ce bout de terre qui les envoûte et leur donne, à chaque fois, l'irrésistible envie de revenir... À force de chercher le sensationnel, on finit par oublier l'essentiel. Espérons que les vacanciers continueront de venir en amoureux de cette île et non attirés comme les papillons par des lumières artificielles qui finiraient par leur brûler les ailes... **L.B**



AU REVOIR...

C'est fait, ils sont partis. Qui ? Les touristes bien sûr ! C'est comme la famille et les amis qui viennent vous rendre visite en été. On est content de les voir arriver et pas mécontents au moment des « au revoir ». Vous avez certainement vécu la situation suivante : lorsque les amis débarquent, l'enjeu des deux premiers jours est de deviner combien de temps ils comptent rester car bien souvent ils vous disent le jour de leur arrivée, mais sont beaucoup plus évasifs pour le départ. Si pendant leur séjour ils vous aident pour les courses et le ménage, vous êtes chanceux. Quant aux autres, ils vous culpabiliseront en vous rappelant sans cesse la chance qui est la vôtre de vivre au bord de la mer, contrairement à eux confinés en ville... Au moment du départ, vous aurez droit au cadeau traditionnel pour vous remercier de la merveilleuse semaine qu'ils ont passée chez vous : la fameuse boîte à sel ! Celle que vous rangerez dans le placard avec les cinq autres... Étrangement, après leur départ, un sentiment de mélancolie vous gagne. Soudain plus rien ne vibre, les murs se taisent, le silence s'installe et l'on se rend compte que l'été est fini. **Matesi**



LE RAYON VERT

Quel photographe amateur n'a pas rêvé un jour de pouvoir photographier ou même d'apercevoir le fameux rayon vert ? Ce phénomène atmosphérique s'observe au lever ou au coucher du soleil lorsque celui-ci disparaît sous l'horizon, on peut alors distinguer un éclat de couleur verte (ou bleue) au sommet de l'astre sous certaines conditions, notamment lorsque le ciel est clair et dégagé de toutes poussières et particules. Bravo à Gilles Troispoux pour avoir réalisé cet exploit et merci de nous en faire profiter. L.B



CONSTRUIRE AUTREMENT

Si le nouveau PPRN est adopté, cela aura des incidences sur le paysage urbain rétais. En effet, le projet prévoit que si l'aléa court terme (Xynthia+20) définit la constructibilité, l'aléa long terme (Xynthia+60) définit les mesures de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens. Cela signifie qu'il va falloir modifier en profondeur certaines règles d'urbanisme notamment dans le prochain PLUI. Ainsi faudra-t-il envisager de penser autrement la configuration des futures habitations : maison avec habitat à l'étage et garage en rez-de-chaussée ; maison sur pilotis ; maison sur vide-sanitaire imposant... Le pouvoir appartiendra à l'imagination des architectes ! Cela promet de belles bagarres en perspective avec les défenseurs de l'immobilisme, les mêmes qui ont voté pour le projet du PPRN pensant interdire ainsi ce qu'ils appellent « l'urbanisation à outrance », et qui vont se retrouver face aux conséquences de leur intransigeance. Finalement, tout le monde sera perdant dans cette affaire. Le paysage urbain sera défiguré pour longtemps et les meutes s'affronteront, par avocats interposés, pour imposer ou faire interdire les projets. Dommage. L.B



Ce journal est diffusé gratuitement par voie électronique ou déposé dans votre boîte-aux-lettres. Si vous ne souhaitez pas le recevoir, contacter la rédaction : **Le Grain de Sel : 550, rue du Chaume, 17590. Saint-Clément-des-Baleines.** Mail : associationlegraindesel@gmail.com. Directrice de la publication : Lina Besnier. Rédacteurs en chef : Lina Besnier et Emgé. Rédacteurs : L.B, Matesi, L'œil de la baleine, Le Cycliste, Didier, H.C, Courgette. Photos : Lina, Gilles Troispoux, M. Bompard. Relecture : C. Bréjat. Imprimeur : Exaprint. ISSN : 2553-5633. ©design : dezellecreation 2017.